



BOURSE POSTDOCTORALE (2e appel)
Les interventions de réduction des inégalités sociales de santé

Cadre de travail : La bourse est associée au programme d'*Équipe de recherche sur les interventions de réduction des inégalités sociales de santé* rattachée à la Chaire FCRSS/IRSC Approches communautaires et inégalités de santé (CACIS) à l'Université de Montréal. Cette équipe regroupe des chercheur/es de différentes disciplines et universités qui mènent des recherches avec des partenaires des institutions publiques, notamment de la santé publique, du milieu municipal ou scolaire et des réseaux communautaires. L'équipe développe divers projets de recherche sur les interventions visant à réduire les inégalités sociales de santé et mène une démarche réflexive dans le but de documenter les échanges entre les acteurs impliqués et les pratiques de recherche partenariale et participative.

Durée de la bourse : un an - octobre 2010/septembre 2011.

Conditions d'éligibilité :

1. Développer et réaliser un projet de recherche sous la direction de la titulaire de la CACIS et portant sur les processus de recherche partenariale et/ou participative avec des acteurs impliqués dans l'intervention en vue de réduire les inégalités sociales de santé.
2. Être diplômé d'une université reconnue, québécoise, canadienne ou autre, dans un domaine des sciences humaines ou de la santé publique.
3. Avoir complété sa formation graduée depuis moins de deux ans ou avoir réalisé avec succès sa soutenance de thèse au plus tard le 31 juillet 2010. Un délai plus long entre la fin des études graduées et le stage postdoctoral pourra être considéré.
4. S'engager à participer aux activités scientifiques de l'équipe de recherche, notamment la préparation d'une publication.

Documents à présenter

1. Une lettre de motivation indiquant votre cheminement académique, vos perspectives futures de carrière et comment vos préoccupations de recherche sont reliées aux recherches partenariales ou participatives portant sur des interventions en vue de réduire les inégalités sociales de santé.
2. Un curriculum vitae incluant : études et diplômes obtenus, bourses, prix et distinctions, publications, communications, expériences de recherche ;
3. Une copie de vos relevés de notes officiels pour vos études universitaires ;
4. Deux lettres d'appréciation dont l'une de votre directeur de thèse.

Critères de sélection :

Dans son appréciation des candidatures soumises, le comité de sélection utilise les critères suivants :

1. Originalité et intérêt scientifique du projet
2. Excellence du dossier académique.
3. Expérience de recherche partenariale ou participative.
4. Connaissance des interventions dans les milieux de vie impliquant des acteurs institutionnels et communautaires

Faire parvenir votre demande au plus tard le 17 septembre 2010 à 17H à

Jocelyne Bernier, coordonnatrice

Chaire «Approches communautaires et inégalités de santé» (FCRSS/IRSC)

IRSPUM/Médecine sociale et préventive, Université de Montréal

C.P. 6128, Succ. Centre-ville,

Montréal (Québec) H3C 3J7

courriel: inegalites-sante@umontreal.ca

Pour plus d'informations, voir : www.cacis.umontreal.ca

Toutes les informations dans les CV seront traitées de façon confidentielle. Aucun accusé de réception ne sera envoyé. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.